§1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. La Komodee.com Boutique en ligne (ci-après : « Boutique ») est gérée sur un seul site Web, mais la vente des produits s'effectue par l'intermédiaire de deux entités, en fonction du pays de livraison :

a) Pour les clients des pays polonais et de l'Union européenne, le vendeur et le prestataire de services sont :
Extreme Furniture Sp. z o.o.
Sosnowa 13, 83-330 Żukowo, Pologne
NIP : 5892056649, REGON : 385122822, KRS : 0000820406
Courriel : info@komodee.com
(ci-après : « Vendeur de l'UE »)

b) Pour les clients du Royaume-Uni (UK) – le vendeur et le prestataire de services sont :
Extreme Furniture Limited
La grange 173 Church Road, Northfield, Birmingham, Angleterre, B31 2LX
Numéro d'entreprise 07937079
Courriel : info@komodee.com
(ci-après : « Vendeur britannique »)

2. Les Conditions Générales définissent les conditions de conclusion des contrats de vente, le traitement des commandes, les droits des consommateurs, les procédures de réclamation et de rétractation en fonction du lieu de livraison du Produit.
3. En fonction de l'adresse de livraison, le système de vente désigne un Vendeur concerné (UE ou Royaume-Uni) qui sera partie au Contrat de vente conclu avec le Client.
4. Pour les questions non couvertes par les présentes conditions générales, les dispositions légales en vigueur dans le pays du siège social du vendeur (Pologne ou Royaume-Uni) et les réglementations pertinentes en matière de protection des consommateurs dans le pays du consommateur s'appliquent.

§2 DÉFINITIONS

Store – une boutique en ligne opérant à komodee.com.
Vendeur de l'UE – Extreme Furniture Sp. z o.o., exécutant les commandes avec livraison dans les pays polonais et de l'UE.
Vendeur au Royaume-Uni - Extreme Furniture Limited, exécutant les commandes avec livraison au Royaume-Uni.
Client – toute personne physique ou morale utilisant le Store.
Consommateur – une personne physique effectuant un achat à des fins non liées à l'activité commerciale.
Contrat de vente – un accord conclu entre le Client et le Vendeur concerné.

Produit – un produit proposé par le Magasin.
Prix – le prix brut TTC (selon la juridiction du vendeur).

§ 3 ZONE DE LIVRAISON ET DEVISES

1. Le magasin exécute les commandes :

- sur le territoire polonais – les prix exprimés en PLN incluent la TVA au taux applicable en Pologne,
- sur le territoire de l'Union européenne – les prix exprimés en EUR incluent la TVA au taux du pays de livraison (conformément au système OSS),
- au Royaume-Uni – les prix sont exprimés en GBP et peuvent être soumis à la TVA locale ou aux ventes à l'exportation.

2. Les frais de livraison et le délai de livraison sont indiqués à chaque fois lors de la passation d'une commande.

§ 4 COMMANDE ET CONTRAT DE VENTE

1. Les commandes dans le magasin peuvent être passées 24 heures sur 24 via le site Web komodee.com.
2. Le Client passe commande en sélectionnant les Produits, leurs variantes et en les ajoutant au panier, puis procède au bon de commande.
3. Après avoir passé une commande, le Client reçoit un e-mail de confirmation de l'acceptation de la commande – dès sa réception, le Contrat de vente est conclu.
4. Une preuve d'achat (facture ou reçu) est jointe à l'envoi ou mise à disposition par voie électronique.

§ 5 PAIEMENTS

1. Le magasin fournit des paiements via les systèmes suivants : Przelewy24, Stripe, PayPal.
2. Le paiement est requis avant le traitement de la commande (prépaiement).
3. Si vous ne payez pas dans les 3 jours ouvrables, votre commande peut être annulée.

§ 6 LIVRAISON

1. Les frais de livraison du Produit, qui sont à la charge du Client, sont déterminés lors du processus de passation de la Commande.
2. La date de livraison du Produit correspond au moment de l'achèvement du Produit et au moment de la livraison du Produit par le transporteur :

- Le délai de réalisation des produits est indiqué à côté de chaque produit sur la fiche produit et lors de la commande du produit,
- la livraison des Produits meubles par le transporteur s'effectue dans le délai déclaré par le transporteur et indiqué pour chaque produit sur la fiche produit et lors de la commande du produit (la livraison s'effectue uniquement les jours ouvrables à l'exclusion des samedis, dimanches et jours fériés).

3. La commande peut être traitée en plusieurs livraisons, conformément aux dates indiquées pour les produits individuels.
4. Les produits achetés dans le magasin sont expédiés depuis le polonais (pour les clients de Pologne et les pays de l'Union européenne) et la Grande-Bretagne (pour les clients du Royaume-Uni) par une société de messagerie.

§ 7 RÉSILIATION DU CONTRAT

A. Généralités
1. Le Client qui est un Consommateur ayant conclu un contrat à distance peut s'en rétracter sans donner de motif, en soumettant une déclaration appropriée par écrit ou sous forme électronique.
2. Les conditions détaillées, les délais et les procédures d'exercice du droit de rétractation du contrat varient en fonction du Vendeur et de la loi applicable, qui est définie dans la partie B (pour la Pologne et l'Union européenne) et la partie C (pour le Royaume-Uni).
3. Une déclaration de rétractation du contrat peut être soumise via le formulaire de contact sur le site web du magasin ou en envoyant un message à l'adresse e-mail : info@komodee.com, en indiquant le numéro de commande et vos données.
4. Le consommateur n'a pas le droit de se rétracter d'un contrat à distance dans le cas d'un contrat dans lequel l'objet du service est un bien non préfabriqué, fabriqué selon les spécifications du consommateur ou utilisé pour répondre à ses besoins individuels.

B. Conditions de rétractation pour les contrats conclus avec le Vendeur sur le territoire polonais et de l'Union européenne
1. Base juridique et délai : Le consommateur peut se rétracter du contrat dans un délai de 14 jours calendaires, conformément à la loi sur les droits des consommateurs du 30 mai 2014. Le délai court à compter de la date à laquelle le Consommateur (ou un tiers désigné par le Consommateur autre que le transporteur) a pris possession du Produit.
2. Conséquences de la rétractation : En cas de rétractation du contrat, celui-ci est considéré comme non conclu. Le consommateur est tenu de retourner le produit immédiatement, mais au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il se rétracte du contrat. Pour respecter le délai, il suffit de renvoyer le Produit avant son expiration.
3. Adresse de retour : Le produit doit être retourné à l'adresse suivante : Gryfa Pomorski

69, 80-297 Miszewko, Pologne.
4. Frais de retour : Le consommateur supporte les frais directs de retour du produit au vendeur.
5. Retour de paiement : Le Vendeur remboursera les paiements reçus (la valeur du Produit et le coût de sa livraison ordinaire la moins chère proposée par le Magasin) immédiatement, et au plus tard dans les 14 jours à compter de la réception de la déclaration de rétractation. Le Vendeur peut différer le remboursement du paiement jusqu'à ce que le Consommateur reçoive le Produit en retour ou fournisse une preuve de son renvoi.
6. Responsabilité en cas de dépréciation : Le Consommateur est responsable de toute diminution de la valeur du Produit résultant de son utilisation au-delà de ce qui est nécessaire pour déterminer sa nature, ses caractéristiques et son fonctionnement.

C. Conditions de rétractation pour les contrats conclus avec Extreme Furniture Limited sur le territoire du Royaume-Uni
1. Base juridique et délai : Vous pouvez vous rétracter d'un contrat (« droit de rétractation ») dans un délai de 14 jours calendaires, conformément au règlement de 2013 sur les contrats de consommation (information, annulation et frais supplémentaires). Le délai court à compter de la date à laquelle le Consommateur (ou un tiers désigné par le Consommateur autre que le transporteur) a pris possession du Produit.
2. Conséquences de la rétractation : En cas de rétractation du contrat, celui-ci est considéré comme non conclu. Le consommateur est tenu de retourner le produit immédiatement, mais au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle il a informé le vendeur de la rétractation du contrat.
3. Adresse de retour : Le produit doit être retourné à l'adresse britannique fournie par le vendeur (Extreme Furniture Limited) lors du processus de retour.
4. Frais de retour : Le consommateur supporte les frais directs de retour du produit au vendeur.
5. Remboursement du paiement : Le Vendeur (Extreme Furniture Limited) remboursera les paiements reçus (la valeur du Produit et le coût de sa livraison standard la moins chère proposée par le Vendeur) immédiatement, et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception du Produit ou la fourniture au Consommateur d'une preuve de son renvoi.
6. Responsabilité en cas de réduction de valeur : Le consommateur est responsable de toute réduction de la valeur du produit résultant d'une utilisation au-delà de ce qui est nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement du produit.

§ 8 RÉCLAMATIONS ET NON-CONFORMITÉ DES MARCHANDISES

Partie A : Dispositions générales
1. Le Vendeur, compétent pour un territoire de vente donné conformément au § [numéro

du paragraphe définissant les Vendeurs], est responsable de la livraison du Produit conformément au contrat.
2. Le fondement et l'étendue de la responsabilité du vendeur varient en fonction de la juridiction dans laquelle le contrat a été conclu (lieux de livraison) et du statut du client (consommateur ou entrepreneur). Les règles détaillées sont définies dans la partie B (pour la Pologne et l'Union européenne) et la partie C (pour le Royaume-Uni).
3. Les réclamations peuvent être soumises par voie électronique à l'adresse e-mail suivante : info@komodee.com, en indiquant le numéro de commande et le territoire de livraison (UE ou Royaume-Uni) dans le titre du message.
4. Dans le formulaire de réclamation, veuillez indiquer vos nom et prénom, numéro de commande, description et date de constatation de la non-conformité et présenter votre demande. Si possible, veuillez également joindre une documentation photographique du défaut.
5. La réponse à la réclamation est fournie au Client sous forme électronique à l'adresse e-mail attribuée à son compte ou indiquée dans la notification.
Partie B : Réclamations pour les clients en Pologne et dans l'Union européenne
1. Base juridique : Le fondement et l'étendue de la responsabilité du Vendeur (compétent pour le territoire de PL/UE) envers le Client qui est un consommateur en raison du défaut de conformité du Produit au contrat sont spécifiés dans la loi sur les droits des consommateurs du 30 mai 2014 envers le Client qui est un entrepreneur, cette base est spécifiée dans la loi sur le Code civil du 23 avril 1964 (garantie).
1. Durée de responsabilité : Le Vendeur est responsable vis-à-vis du Client qui est un Consommateur du défaut de conformité du Produit au contrat existant au moment de sa livraison et divulgué dans un délai de 2 ans à compter de ce moment, sauf si la date de péremption du Produit est plus longue.
2. Obligation de mise à disposition du Produit : Afin d'apprécier la non-conformité, le Consommateur est tenu de mettre le Produit à la disposition du Vendeur, et le Vendeur est tenu de le récupérer à ses frais sur le territoire de l'UE.
3. Délai de réponse : Le Vendeur répondra immédiatement à la demande du Client-Consommateur, au plus tard dans les 14 jours à compter de la réception de la réclamation. Le fait de ne pas avoir examiné la réclamation dans ce délai équivaut à son acceptation.
4. Avantages en cas de réclamation justifiée : En fonction de la demande du Consommateur et des circonstances, le Vendeur : a) répare ou remplace le Produit ; b) réduit le prix du Produit et restitue la différence au Client ; c) en cas de rétractation du contrat par le Consommateur, le Consommateur doit restituer le prix du Produit au plus tard dans les 14 jours à compter de la date de réception de la marchandise retournée ou de la preuve de son retour. En cas de rétractation du contrat, le consommateur est tenu de retourner immédiatement les marchandises au vendeur aux frais de celui-ci.

Partie C : Réclamations pour les clients du Royaume-Uni
1. Base juridique : Le fondement et l'étendue de la responsabilité du Marchand (juridiction britannique) envers les Clients sont définis dans la loi britannique de 2015 sur les droits des consommateurs. Le Vendeur est tenu de fournir des Produits de qualité satisfaisante, adaptés à l'usage et conformes à la description (telle que décrite).
2. Recours : Un Client dont le Produit est en non-conformité dispose des droits suivants : a) Droit de rejet à court terme : Dans les 30 jours suivant la livraison, le Client a le droit de refuser le Produit défectueux et d'être intégralement remboursé. b) Droit à la réparation ou au remplacement : Après 30 jours (ou si vous le choisissez dans ce délai), vous avez le droit de demander une réparation ou un remplacement gratuit du Produit. Le Vendeur le fera dans un délai raisonnable et sans inconvénient majeur pour le Client. c) Droit à une réduction de prix ou droit final de rejet : Si une réparation ou un remplacement n'est pas possible, échoue ou n'est pas effectué dans un délai raisonnable, vous pouvez demander une réduction de prix ou refuser le Produit et recevoir un remboursement (le remboursement peut être réduit de la valeur résultant de votre utilisation du Produit).
3. Obligation de retourner le produit : En cas d'exercice du droit de réclamation, le Client est tenu de mettre le Produit défectueux à la disposition du Vendeur, qui organisera son enlèvement à ses frais sur le territoire du Royaume-Uni.
4. Délai de réponse : Le commerçant répondra à votre demande dans un délai raisonnable, comme l'exige la loi de 2015 sur les droits des consommateurs.

§ 9 TYPE ET ÉTENDUE DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

1. Le Prestataire de services permet l'utilisation du Service électronique par le biais de la Boutique, qui conclut des Contrats de vente de produits.
2. La fourniture de Services électroniques aux Destinataires de services dans le Magasin a lieu dans les conditions spécifiées dans les Conditions générales.
3. Le Prestataire de services a le droit de placer du contenu publicitaire sur le site Web du Magasin. Ce contenu fait partie intégrante de la Boutique et des documents qui y sont présentés.

§ 10 CONDITIONS DE FOURNITURE ET DE CONCLUSION DE CONTRATS POUR LA FOURNITURE DE SERVICES ÉLECTRONIQUES

1. La fourniture du service électronique spécifié au § 9 point 1 des conditions générales par le prestataire de services est gratuite.
2. Le Contrat de fourniture de Services Électroniques consistant à permettre la passation d'une Commande dans le Magasin est conclu pour une durée déterminée et est résilié au moment de la passation de la Commande ou de la cessation de la passation par le Destinataire du Service.

3. Exigences techniques nécessaires à la coopération avec le système TIC utilisé par le prestataire de services :
• un ordinateur (ou un appareil mobile) avec accès à Internet,
• l'accès à l'e-mail
•navigateur Web
• l'activation des cookies et de Javascript dans votre navigateur web.

4. Le Destinataire du Service est tenu d'utiliser le Magasin d'une manière conforme à la loi et aux bonnes mœurs, en tenant compte du respect des droits de la personnalité et des droits de propriété intellectuelle des tiers.
5. Le destinataire du service est tenu de saisir des données conformes aux faits.
6. Il est interdit au destinataire du service de fournir du contenu illégal.

§ 11 RÉCLAMATIONS RELATIVES À LA FOURNITURE DE SERVICES ÉLECTRONIQUES

1. Les dispositions du présent paragraphe ne s'appliquent qu'aux plaintes liées au mauvais fonctionnement de la boutique en ligne en tant que service (service électronique). Les réclamations concernant les produits (défaut de conformité des marchandises au contrat) sont réglementées au § 8.
2. Les réclamations relatives à la fourniture de services électroniques par le biais du magasin peuvent être soumises par le destinataire du service via le site web : Réclamations ou par e-mail à l'adresse suivante : info@komodee.com.
3. Dans l'e-mail ci-dessus, veuillez fournir des informations et des circonstances concernant l'objet de la plainte, en particulier le type et la date de survenance de l'irrégularité et les coordonnées.
4. La plainte est examinée par le Prestataire de services immédiatement, au plus tard dans les 14 jours à compter de la date de notification.
5. La réponse du Prestataire de services à la plainte est envoyée à l'adresse e-mail du Destinataire du Service fournie dans la plainte ou d'une autre manière fournie par le Destinataire du Service.

§ 12 DROIT APPLICABLE ET RÉSOLUTION DES LITIGES

Droit applicable et juridiction pour les contrats conclus sur le territoire polonais et de l'Union européenne :
• Les dispositions de la loi polonaise s'appliquent aux contrats de vente conclus avec des clients ayant une adresse de livraison en Pologne et dans d'autres pays de l'Union européenne.
• En cas de non-respect d'une partie des Conditions générales avec la loi polonaise applicable, les dispositions pertinentes de la loi polonaise s'appliqueront à la place de la disposition contestée.
• Tout litige découlant de ces accords sera résolu par les tribunaux de droit commun compétents en Pologne.

• Un consommateur de l'UE peut utiliser des méthodes extrajudiciaires pour traiter les plaintes et faire valoir des droits, y compris la plateforme en ligne ODR (Online Dispute Resolution), disponible à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/consumers/odr/.

Droit applicable et juridiction pour les contrats conclus par Extreme Furniture Limited au Royaume-Uni :
• Les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles s'appliquent aux contrats de vente conclus par Extreme Furniture Limited avec des clients ayant une adresse de livraison au Royaume-Uni.
• Si une partie des Conditions générales n'est pas conforme aux lois applicables de l'Angleterre et du Pays de Galles, les dispositions applicables de l'Angleterre et du Pays de Galles prévaudront à la place de la disposition contestée.
• Tout litige découlant de ces contrats sera résolu par les tribunaux compétents d'Angleterre et du Pays de Galles.